

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POUGET
N°2024 - 049****Objet :****Convention avec la DSDEDN pour l'accueil
d'intervenants extérieur dans le groupe scolaire**

Date de la convocation : 26/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 16

Votes	
Pour	16
Contre	
Abstention	

L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre à dix- huit heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de Le Pouget, dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thibaut BARRAL, Maire.

Etaient présents : BARRAL Thibaut, BONIOL Karine, BONNET Cendrine, BOURBOUJAS Françoise, CUTANDA Josette, DESCAMPS Danièle, LAFON Alain, MARY Julien, OULLIE Laurent, PARRA Christophe, RENOUARD Nathalie, CLAVEL Inès,

Etaient absents excusés : ALVERGNE Brice (donne pouvoir à CUTANDA Josette), CORIA Mathieu (donne pouvoir à BOURBOUJAS Françoise), MANDON Éric (donne pouvoir à BONIOL Karine), REKKAB Claude (donne pouvoir à CLAVEL Inès), ORTUNO Thierry,

Absents : VALERO Fanny,

Monsieur le Maire explique que la Ville est invitée à signer avec la DSDEN de l'Hérault, une convention de partenariat validant l'agrément préalable, par l'Éducation Nationale, des intervenants extérieurs dans le cadre de l'organisation d'activités scolaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE : le projet de convention avec la DSDEDN pour l'accueil d'intervenants extérieur dans le groupe scolaire.

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférent, permettant sa mise en œuvre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

Fait et délibéré, le 3 Octobre 2024

Le Maire
Thibaut BARRAL

